

Les crédits

importante de taxes et d'impôts, une diminution de services, des normes nationales. À ce compte-là, reprenons au plus vite nos taxes et nos impôts et traçons nos propres voies d'avenir. . . »

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je m'excuse, mais le temps de parole alloué à l'honorable député est écoulé. Questions et commentaires. L'honorable député de Malpèque a la parole.

[Traduction]

M. Wayne Easter (Malpèque, Lib.): Madame la Présidente, le député saura que je suis un fédéraliste et que je n'essaie pas de faire peur aux Québécois ni aux agriculteurs du Québec. Je voudrais que les agriculteurs comprennent bien où ils se situent au Canada, surtout en ce qui a trait au système de gestion de l'offre.

À mon avis, le député ne faisait pas attention quand il a dit qu'environ 12,4 p. 100 du financement direct allait aux producteurs québécois et que ce n'était pas une part équitable. La réalité, c'est que le Québec possède 48 p. 100 des quotas de lait.

Le député a-t-il fait des calculs? Dans l'affirmative, pourrait-il déposer des chiffres concernant les avantages réels que les producteurs québécois tirent du système canadien de gestion de l'offre au chapitre des produits laitiers, de la volaille et des oeufs?

Le député a parlé de la perte de la subvention. Je reconnais que c'est une perte. Je suis un producteur laitier et j'accepte que la subvention soit éliminée, parce que cela me permet de contribuer à réduire le déficit de notre pays. En même temps, je sais fort bien, comme le député d'ailleurs, que l'industrie laitière fonctionne selon une formule du coût de production qui garantit aux producteurs un rendement raisonnable sur leur coût de production, de la main-d'oeuvre et de l'investissement. La formule est excellente. Nous savons que les producteurs retirent beaucoup du Canada.

• (1700)

J'ai un dernier point à soulever; il s'agit peut-être simplement d'une erreur de fait, mais nous ne devons pas laisser une mauvaise impression. Le député a dit qu'il n'y avait aucune compensation pour l'élimination du Programme d'aide au transport des céréales fourragères. En fait, des fonds sont prévus pour faciliter l'adaptation dans ce cas. Nous avons connu une telle expérience à l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, le programme prévoit un montant de 60 millions de dollars pour aider les agriculteurs à s'adapter à l'élimination du programme.

[Français]

M. Landry: Madame la Présidente, il me fait plaisir de répondre à mon collègue de Malpèque. Il a parlé d'équité et il a admis dans son discours qu'il y avait de l'iniquité qui existait depuis longtemps entre le Québec et le reste du Canada.

Il a dit qu'il était producteur dans les Maritimes. Il sait très bien qu'il y a quelques années, la pomme de terre des Maritimes était totalement subventionnée pour l'exportation sur le marché québécois, pendant qu'on avait ici, dans la province de Québec, des personnes qui devaient payer le transport de leurs pommes de terre pour que ce soient les mêmes Québécois qui les consom-

ment, qu'elles viennent des Maritimes ou du Québec. Moi je dis que si on parle d'équité, allons-y sur toute la ligne.

On parle des transports et du retrait des subventions au Nid-de-Corbeau, mais on applique encore des formules compensatoires inéquitables par rapport au Québec. Je n'étais pas en politique il y a 25 ans, j'étais trop jeune, mais des politiciens très honnêtes, de qui j'ai suivi les traces, m'ont dit: «Jean, tu verras quand tu grandiras, comme c'est difficile de se battre avec le fédéral.» Je réalise que ce qu'on m'a dit il y a 25 ans, c'est vrai. Mais tout ce que je demande au gouvernement, c'est d'être équitable envers le Québec et le reste du Canada.

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Madame la Présidente, j'aurais bien voulu céder la place à mon collègue de Mégantic—Compton—Stanstead, mais comme vous l'avez bien dit, je suis le député de Québec-Est. Le comté de Québec-Est est un comté urbain. Je ne représente pas un comté rural, mais urbain. Il y a un certain nombre d'agriculteurs dans mon comté, mais ils sont tous retraités.

Je reconnais cependant l'importance de l'agriculture. Je sais que l'agriculture est un des piliers les plus importants de l'économie, surtout au Québec qui deviendra bientôt un pays. L'agriculture est un secteur économique fondamental. Je connais aussi un peu le domaine de l'agriculture pour avoir travaillé, il y a quelques années, pour le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan, qu'on connaît comme ayant été un des plus grands ministres de l'Agriculture au Canada.

Donc, je connais ce dossier de l'iniquité dont on a parlé longuement aujourd'hui. C'est bien connu que les agriculteurs du Québec ont été défavorisés comparativement au reste du Canada, et surtout à l'Ouest. Nous avons actuellement, avec le dernier Budget déposé en cette Chambre par le Parti libéral, un cas parmi les plus flagrants d'iniquité et c'est évident.

Alors qu'on compense les producteurs de l'Ouest de façon très généreuse, près 2 milliards, on coupe les subventions laitières dans l'Est de 30 p. 100. Il faut dire que ce n'est pas d'hier que cette iniquité existe. On en a longuement parlé en cette Chambre aujourd'hui. Il y a très longtemps que le Québec ne reçoit pas sa juste part à cet égard.

• (1705)

Si le Québec avait reçu le quart des dépenses fédérales dans le domaine agricole au Canada, puisque c'est normalement calculé sur la base de la population, le Québec aurait reçu beaucoup plus. Chaque année, le Québec recevait 10 p. 100, 12 p. 100, des fois même jusqu'à 15 p. 100, mais jamais le quart des dépenses du gouvernement fédéral. J'ai fait le calcul et le Québec, sur cette base, a perdu, depuis 1980, depuis les 15 dernières années, de cinq à sept milliards de dollars.

M. Chrétien (Frontenac): Honteux! Honteux!

M. Marchand: Le Québec a versé, de sa poche, pour entretenir l'agriculture de l'Ouest et du reste du Canada, de 5 à 7 milliards de dollars. Imaginez-vous, si les agriculteurs du Québec, eux, avaient eu cet argent investi au Québec, comment l'agriculture aurait été encore plus forte qu'elle ne l'est actuellement et cela, ça ne comprend pas l'accord du Nid-de-Corbeau, qui coûtait au fédéral entre 600 et 800 millions de dollars par